Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 035-213500184-20260420-CCAS_2026_07-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES
C.C.A.S DE LA BAZOUGE DU DESERT

L'an deux mil vingt-six, le vingt avril à quinze heures quarante-cinq minutes, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de LA BAZOUGE DU DÉSERT, légalement convoqué en date du neuf avril, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri-Claude GAUTIER, président du CCAS.

Étaient présents :
M. Henri-Claude GAUTIER, Mmes Sylvie GALODÉ, Marie-Odile GOUDAL, Chantal MESSAGER, Sylvie LINAIS, Carine RABASTE, Solange THOMAS.

Était absente excusée :
Mme Stéphanie FEUILLET

Était absente :
Mme Agnès AUDGER

BUDGET PRIMITIF 2026 N° CCAS-2026-07

Le budget primitif 2026 se présente comme suit :

TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT_____5 520,00€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT_____5 520,00€

Une subvention prévisionnelle de 4 199,52€ est inscrite au compte 7552 et sera versée par le budget principal de la commune.

Un excédent de recettes de fonctionnement ayant été constaté sur l'année 2025 (1 320,42€), celui-ci sera repris dans le budget primitif 2026.

TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT_____0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT_____0,00 €

Le CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, vote favorablement le budget primitif 2026.

Fait et délibéré le 20 avril 2026
Ont signé au registre les membres présents

Le Président du CCAS
Henri-Claude GAUTIER



